

Mars Bleu : Parlons peu, parlons bien et surtout #ParlonsFesses avec la Ligue contre le cancer !

La participation au dépistage du cancer colorectal est encore TROP FAIBLE : OUI, le dépistage sauve des vies. Mais les tabous et la gêne persistent. STOP !

Paris, le 01 mars 2019 – A l’occasion de cette nouvelle édition de Mars Bleu, mois de sensibilisation au dépistage organisé du cancer colorectal, la Ligue brise les tabous en lançant sa campagne #ParlonsFesses ! Plus que jamais, il y a urgence : **le taux de participation demeure très faible à 33,5%**, alors que l’on peut détecter cancer et lésions précancéreuses. Détecté tôt, le cancer du côlon peut être guéri dans 9 cas sur 10 ! En cause, les tabous qui entourent ce dépistage persistent et contribuent à placer ce cancer au 2^{ème} rang des décès par cancer les plus fréquents chez l’homme et au 3^{ème} rang chez la femme.

A travers une nouvelle campagne de prévention, la Ligue souhaite dédramatiser le dépistage du cancer colorectal et rappeler aux Français qu’il est PRIMORDIAL de se faire dépister en particulier entre 50 et 74 ans, et d’avoir un suivi à tout âge en cas d’antécédants personnels et/ou familiaux. Cette campagne veut dépasser une bonne fois pour toutes les tabous autour du cancer colorectal et de parler avec simplicité du sujet. En 2019, #ParlonsFesses avec nos proches pour sauver des vies !

MARS BLEU



Tout au long du mois de mars 2019, la Ligue met en place une campagne sur les réseaux sociaux avec le hashtag #ParlonsFesses, mais aussi une campagne d’affichage, un mini-site dédié, des événements et conférences dans toute la France, et toujours le Côlon Tour qui se déplace de ville en ville la France comme chaque année.



#ParlonsFesses
Mon droit au dépistage du cancer colorectal
Le dépistage du cancer colorectal, à partir de 50 ans, c'est tous les 2 ans pour toutes et tous, grâce à un test simple, rapide et efficace à faire chez soi, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans aucune de frais. **Détecté à un stade précoce, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.** Ce droit au dépistage sauve des vies!
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mars-bleu.ligue-cancer.net



#ParlonsFesses
Mon droit au dépistage du cancer colorectal
Le dépistage du cancer colorectal, à partir de 50 ans, c'est tous les 2 ans pour toutes et tous, grâce à un test simple, rapide et efficace à faire chez soi, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans aucune de frais. **Détecté à un stade précoce, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.** Ce droit au dépistage sauve des vies!
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mars-bleu.ligue-cancer.net



#ParlonsFesses
Mon droit au dépistage du cancer colorectal
Selon votre âge et vos antécédents personnels ou familiaux, votre médecin déterminera les modalités de dépistage ou de suivi médical les mieux adaptées à votre cas. **Détecté à un stade précoce, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.** Ce droit au dépistage sauve des vies!
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mars-bleu.ligue-cancer.net



En quoi consiste le test immunologique ?

Le test immunologique est :

- Simple,
- A faire chez soi,
- Rapide,
- Indolore,
- Pris en charge à 100%,
- A refaire tous les deux ans en cas de résultat négatif.



Pourquoi ne pas de faire dépister ? Parce que cela touche à un sujet intime ? Alors ouvrons le dialogue et #ParlonsFesses !

Aujourd'hui, **seulement 33,5% de la population concernée** participe au dépistage organisé. C'est **très loin d'être suffisant** quand on sait que le cancer colorectal est le 2° plus meurtrier alors qu'il est guérissable si il est détecté suffisamment tôt !

Il est primordial de briser les tabous et de dialoguer sur le cancer colorectal

Qui est concerné ?

Le dépistage concerne TOUTES les personnes qui ont entre 50 et 74 ans.

Le suivi médical régulier concerne les personnes ayant des antécédants familiaux et/ou personnels quel que soit leur âge.

Le cancer colorectal en France

43 336 nouveaux cas par an

17 117 décès par an

Dans le cadre du programme organisé : 33,5 % des 50 à 74 ans dépistés

Près de 17 000 adénomes avancés détectés

4279 cancers détectés

Données Santé Publique France – mises à jour le 31/01/2019

**INFORMEZ-VOUS ET SUIVEZ LA CAMPAGNE #PARLONSFESSES
SUR LES RESEAUX SOCIAUX DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER.**

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 600 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

CONTACTS PRESSE :

Aelya NOIRET |

06 52 03 13 47 | noiret.aelya@gmail.com

Ligue contre le cancer | Elodie Audonnet

06 79 72 36 85 | elodie.audonnet@ligue-cancer.net